

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 20-24 octobre 2003

RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 9 de l'ordre du
jour

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/2003/9-C/2
9 septembre 2003
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT APPROUVÉE PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 2003—HAÏTI 10275.0

Secours alimentaires aux personnes victimes de la sécheresse et de la malnutrition

Nombre de bénéficiaires	131 500
Durée du projet	12 mois (1er mai 2003–30avril 2004)

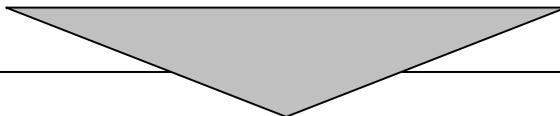
Coût (dollars E.-U.)

Coût total des produits alimentaires	2 115 599
Coût total pour le PAM	5 271 628

* Conformément aux décisions relatives à la gouvernance que le Conseil d'administration a approuvées à sa session annuelle et à sa troisième session ordinaire de 2000, les documents soumis au Conseil pour information ne sont discutés que si un de ses membres le demande expressément, suffisamment avant la séance, et si la présidence décide de faire droit à cette demande, considérant qu'il s'agit d'une utilisation appropriée du temps du Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

Note au Conseil d'administration



Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur du Bureau régional pour
l'Amérique latine et les Caraïbes (ODPC):

Mme Z. Mesa

Attachée de liaison principale, ODPC:

Mme E. Kocken

tél.: 066513-2207

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



1. Haïti est l'un des pays les plus pauvres du monde et le seul figurant parmi les pays les moins avancés dans la région Amérique latine et Caraïbes. Environ 65 pour cent de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et est pratiquement incapable de faire face à toute crise. Cette situation est particulièrement grave dans le département du Nord-Ouest et dans le Plateau central où les populations sont confrontées à de graves sécheresses et à des variations climatiques récurrentes. Du fait de la forte détérioration du pouvoir d'achat et des taux de chômage extrêmement élevés, les Haïtiens n'ont guère de possibilités de trouver des moyens de subsistance. Haïti est un pays non seulement en crise mais qui enregistre également un grave déficit vivrier. D'après l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité (ACV), 56 pour cent de la population souffre d'insécurité alimentaire. L'impasse politique et économique continue de retarder la pleine reprise de l'aide financière extérieure qui a sévèrement chuté depuis 2000.
2. En décembre 2002, le Gouvernement haïtien a demandé une aide alimentaire d'urgence pour la région extrême-occidentale (dans le département du Nord-Ouest). Suite à cette demande, le PAM a effectué une évaluation des besoins d'urgence en décembre 2002 et a lancé à la fin du même mois une opération d'urgence/Compte d'intervention immédiate. Une mission technique chargée d'évaluer la situation humanitaire en janvier 2003 a présenté plusieurs recommandations concernant la poursuite des secours d'urgence en Haïti, y compris la nécessité d'une opération humanitaire spécifique reposant sur l'opération d'urgence/Compte d'intervention immédiate menée par le PAM et la Société coopérative pour l'aide au monde entier (CARE) dans le département du Nord-Ouest, et couvrant des zones situées à l'extrême ouest et dans le Plateau central, également touchées par la malnutrition, la sécheresse et la crise économique. En mars 2003, le système des Nations Unies, en collaboration avec le Gouvernement haïtien et la communauté des organisations non gouvernementales (ONG), a lancé un appel demandant à la communauté internationale de répondre avec générosité aux besoins d'un programme intégré de relèvement d'urgence. La présente IPSR fait partie de ce programme.
3. L'IPSR fournira des secours afin d'éviter que la malnutrition progresse et que les moyens de subsistance continuent de disparaître; elle introduira aussi un filet de sécurité permettant de viser avec plus de souplesse et d'efficacité les populations touchées par la sécheresse, la malnutrition et la crise économique. Cette IPSR jette également les bases d'une opération plus longue qui comprendra des activités de relèvement et de reconstruction.
4. Cette IPSR portera sur une période de 12 mois à partir de mai 2003, et concernera 28 300 familles, le coût des produits alimentaires s'élevant à 2,1 millions de dollars E.-U. Le niveau des ressources proposé et le nombre de bénéficiaires représentent une augmentation de la contribution du PAM en vue d'atténuer les effets de la sécheresse. L'aide du PAM complètera l'aide en cours, y compris celle apportée au titre du programme de pays.

